Image not found or type unknown

Roulotte sur terrain non constructible

Par **sandrine**, le **01/09/2009** à **10:05**

Bonjour,

Par ce mail, je souhaiterais savois si je peux mettre une roulotte sur un terrain non constructible.

Avec mes remerciements par avance pour votre réponse.

Par **augustin**, le **01/09/2009** à **15:02**

vous aurez tous les renseignements en allant voir le service urbanisme de votre commune qui vous dira ce qu'il est possible de faire sur votre terrain en fonction de l'endroit où il se trouve !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés